

AVANT LA VISITE DE CLASSEMENT : quelques rappels utiles

I – Aménagement général

- les surfaces habitables : mesurer précisément les surfaces pour chacune des pièces
- l'état général (neuf ou ancien) et la propreté de chacune des pièces et des appareils sont comptabilisés
- l'équipement électrique et l'éclairage : 1 prise électrique libre dans chaque pièce, veillez à ce que toutes les ampoules fonctionnent le jour de la visite. Un adaptateur de prise universel et un va et vient dans chaque chambre apporte des points en +
- équipement pour le confort du client : volets ou double-rideaux sont obligatoires dans chaque chambre
- système de chauffage en état de marche dans toutes les pièces
- étendage ou séchoir à linge + table à repasser (les molletons ne sont plus pris en compte) obligatoire
- mobilier en nombre suffisant, séjour équipé d'un canapé ou de fauteuil(s) avec table basse obligatoire
- literie en bon état : sommier à lattes, au moins 1 oreiller synthétique/personne, 2 couvertures ou 1 couette /lit, protection matelas, 1 chevet (table et lampe)/personne
- sanitaires : douche ou baignoire équipée d'une douche avec pare-douche obligatoire, patère(s), 2 points lumineux dans la salle d'eau (1 plafonnier + 1 point lumineux sur le lavabo), sèche-cheveux
- cuisine : table de cuisson, four ou mini-four, micro-ondes, réfrigérateur avec compartiment conservateur, ventilation ou hotte, couverts, assiettes et verres non dépareillés et en nombre suffisant, 1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 1 poêle, 2 casseroles, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte, autocuiseur ou fait-tout, cafetière, bouilloire, grille-pain, poubelle fermée, ...
- téléphonie et communication : une télécommande TV en bon état de marche, la mise à disposition d'un téléphone, une chaîne Hifi peuvent vous rapporter des points +

II – Services aux clients

- documentation touristique (français et langues étrangères),
 - matériel pour bébé (lit et chaise haute),
 - ménage et location de linge à la demande
- } Ces services peuvent être payants

III – Accessibilité et développement durable - peuvent apporter des points en +

- mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie : ampoules basse tension dans tout le meublé
- mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau (chasse avec économiseur)
- tri sélectif verre / papier (information sur les règles locales, 2 poubelles)
- quelques produits d'entretien « éco-vert »

Les éléments suivants ne sont plus obligatoires, mais très fortement conseillés

- une ventilation haute et basse dans la cuisine et dans la salle de bains
- hauteur des garde-corps aux fenêtres et balcon (> 1m)